

Public cible :
1 groupe d'agents CAF
ayant à leur charge le suivi
d'une personne entrant
dans un organisme de la
Branche via un contrat
d'alternance ou un stage
longue durée.

Pré-requis :
Être en charge d'un
alternant ou stagiaire
longue durée

Modalités pratiques 1
journée en présentiel soit 7
h de formation ou 2 séances
de 3h sur TEAMS soit 6
heures de formation à
distance

**Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :**
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :
Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE
:
225 €

Modalités animation :
Présentiel ou classe virtuelle
sous Teams

Intervenant :
Formateur expert

Effectif :
1 groupe d'agents CAF

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**
En 2024 : 81% (7 stagiaires)
/ en 2023 : 85% (6 stag)

Tarification :
Coût présentiel : 225 € /
stagiaire pour 1 journée
Coût distanciel : 180€ par
stagiaire pour 6 heures

Etre Tuteur d'un jeune en alternance ou en stage longue durée

MAJ : Lundi 15 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Savoir se situer dans la posture attendue face à un stagiaire

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Savoir suivre des travaux réalisés par le stagiaire
- Définir la relation entre l'activité professionnelle et les apports théoriques dispensés pendant les cours du stagiaire
- Ajuster les attendus de chaque partie (s'insérer dans un environnement professionnel pour le stagiaire et définir une exigence professionnelle adaptée à un stagiaire pour le tuteur)

Contenu :

Être désigné comme tuteur amène à se poser de nombreuses questions comme :

- Quel est mon rôle et quelles tâches concrètes sont à mettre en œuvre ? (de la préparation de l'arrivée du stagiaire à la fin de l'alternance)
- Comment réaliser ces tâches, quel temps y consacrer, à quel moment et fréquence, avec quels outils ou supports ?
- Quelles compétences autres que l'expertise métier sont requises ? Où en suis-je sur ces compétences ?
- Comment articuler mon rôle avec celui des autres acteurs : manager, RH, organisme de formation ou école du stagiaire ?
- Quel degré d'exigence vais-je pouvoir avoir avec ce profil de personnel ?

Une formation qui permet de :

- S'approprier les démarches, outils et méthodes pour assurer son rôle de tuteur
- Partager les expériences terrain avec d'autres tuteurs (autres Caisses et services)
- De valoriser et mutualiser les bonnes pratiques des tuteurs

POINTS CLES

- La mission et les tâches concrètes du tuteur
- L'accueil et l'intégration
- La préparation du parcours d'apprentissage
- La Formation et les mises en situation sur le terrain
- L'accompagnement, le suivi et l'évaluation de la progression
- La relation de confiance
- L'aide à la construction d'un projet professionnel

Méthodes mobilisées :

Apports théoriques et échanges sur les conditions de suivi et d'accueil
Exposé de situation

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche

informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**